



NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

N 41

Avril–Juin 2003

REUNION DU COMITE EXECUTIF DE LA CGS

Le 4 avril à Moscou a eu lieu la réunion du Comité Exécutif de la CGS dont l'ordre du jour comprenait plusieurs questions d'actualité pour les syndicats de la Communauté. La question des relations entre la CGS et la FNPR liée à l'adoption par la centrale syndicale de Russie d'une décision de suspendre son adhésion à la CGS a été aussi discutée. Ensemble avec la délégation de la FNPR ont été discutées les perspectives et les formes de coopération entre les deux organisations, les conditions concrètes pour surmonter les divergences existantes. Le Comité Exécutif de la CGS a confirmé sa volonté de développer sa coopération constructive avec la FNPR et a exprimé l'espoir que la centrale russe reviendra sur sa décision de suspendre son adhésion à la CGS. Le Comité Exécutif de la CGS a soutenu la Fédération des syndicats de Belarus et sa nouvelle direction dans son activité de défense des intérêts socio-économiques des travailleurs, de renforcement de sa position dans le mouvement syndical international. Ont été condamnées

toutes les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures de la FSB ce qui contredit les principes de la solidarité syndicale internationale. Les organisations affiliées à la CGS soutiendront la FSB à l'arène internationale. Le Comité Exécutif de la CGS a adopté un message à la Fédération générale des syndicats d'Iraq où il déclare sa «pleine solidarité avec le peuple et les travailleurs d'Iraq, victimes d'une agression non provoquée de la part des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de certains de leurs alliés de l'OTAN». Selon les membres du CE, cette guerre apporte non seulement la mort et les destructions au peuple d'Iraq mais peut aussi amener à une sérieuse déstabilisation de la situation dans la région, une catastrophe humanitaire et une escalade de la violence. La CGS s'est prononcée pour l'arrêt immédiat de la guerre et pour la poursuite des discussions du problème iraquien au sein de l'ONU. Dans le rapport présenté par Vladimir Scherbakov, président de la CGS, il a été souligné que la période après le 4e congrès de la CGS est caractérisée par l'intensification du processus d'intégration dans la CEI. La CGS a participé activement à

l'élaboration d'un Accord sur la politique sociale coordonnée des Etats membres de la Communauté économique eurasienne. «Ce document, - a-t-il précisé,- contient dans sa partie principale beaucoup de nos propositions». Toutes les organisations membres, surtout les centrales nationales, ont un grand travail à faire pour le rapprochement des garanties et des normes de travail, surtout dans le domaine de l'emploi, de la rémunération et de la sécurité du travail. Vu la création d'une nouvelle structure - l'Organisation de l'intégration régionale avec la participation de Belarus, du Kazakhstan, de la Russie et de l'Ukraine, prévue pour le mois de septembre, et la préparation d'un nouvel accord sur l'établissement d'un espace économique commun les organisations affiliées à la CGS ont à faire leurs propositions et établir des relations directes avec cette nouvelle structure afin de mieux défendre les intérêts des travailleurs. Le président de la CGS se dit persuadé que sur la voie de dialogue et de compromis, en rapprochant les positions, «on trouvera des réponses acceptables à toutes les questions posées par les syndicats».

BELARUS

Le Présidium du Conseil de la Fédération des syndicats de Belarus (FSB) a souligné à sa réunion tenue le 1er avril que certaines articles de la Convention générale signée par le gouvernement, les syndicats et l'Union patronale ne sont pas appliquées à cause du gouvernement. Ainsi, le gouvernement a augmenté les prix de loyer et des services communaux sans augmenter les revenus des

citoyens du pays. Le SMIG établi dans le pays n'atteint pas le minimum vital nécessaire. Les syndicats considèrent que la responsabilité de chacune des parties contractantes doit être élevée.

Léonide Kozik, président de la FSB, a qualifié la récente décision de la direction du Comité d'Etat des douanes d'interdire aux douaniers d'adhérer aux syndicats en tant qu'une violation pure et simple de la loi de la République de Belarus «Sur les syndicats». Il a adressé une lettre au président du Comité d'Etat des douanes par laquelle il exige d'arrêter la pression sur les travailleurs de douane membres des syndicats. Il a aussi souligné que la Fédération continuera de défendre activement les droits et les intérêts de ses organisations affiliées et les membres des syndicats.

La FSB a adressé des lettres à l'Organisation internationale du travail (OIT), Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Fédération syndicale mondiale (FSM), Confédération mondiale du travail (CMT) et certaines centrales syndicales nationales où elle a expliqué sa position face à la situation qui s'est créée dans le mouvement syndical national. La FSB a entrepris ce pas pour la raison que la CISL, les dirigeants du Congrès des syndicats démocratiques de Belarus, du Syndicat des travailleurs de l'industrie automobile et des machines agricoles et du Syndicat des travailleurs de l'industrie radio-électronique ont envoyé à l'OIT «une information supplémentaire concernant l'affaire N 2090» (plainte sur les violations des droits d'association en Belarus).

Selon la FSB cette information «porte un caractère humiliant et touche directement les droits, les intérêts, ainsi que la réputation de la Fédération des syndicats de Belarus». La lettre «condamne les tentatives de briser l'unité du mouvement syndical belarus, d'isoler la centrale du mouvement syndical international».

La Fédération des syndicats de Belarus se propose de rétablir sa coopération avec la Fédération syndicale mondiale (FSM), ce qui a été dit lors d'une conférence de presse qui dressait le bilan d'une visite en Belarus de la délégation de la FSM dirigée par son secrétaire général Alexandre Jarikov. Dans un communiqué conjoint signé lors de la visite il a été souligné que dorénavant la FSB prendra une part active aux activités de la Fédération syndicale mondiale et informera plus largement ses membres de l'activité de cette organisation syndicale internationale. Pour sa part, Alexandre Jarikov a souligné que l'amélioration de la situation socio-économique des travailleurs de Belarus est le but principal de cette coopération. Selon lui, les deux organisations ont non seulement plusieurs appréciations identiques de la situation dans le monde, mais aussi savent comment lui trouver une issue.

GEORGIE

Plus de 5 000 travailleurs ont participé au meeting organisé à Tbilissi par l'Union des syndicats de la Géorgie (USG) à l'occasion du 1er Mai. Les participants au meeting ont avancé plusieurs revendications: défense des intérêts des travailleurs et de leurs

organisations syndicales, lutte contre la corruption, création des emplois, augmentation des salaires jusqu'au niveau du minimum vital nécessaire. Au dire d' Irakliï Tougouchi qui est intervenu au meeting, la détérioration de la situation socio-économique dans le pays est une conséquence directe de la politique erronée du gouvernement. Le meeting a adopté un message au président du pays qui contient une appréciation négative de la politique du gouvernement et avance plusieurs revendications syndicales. Des meetings et des manifestations organisés par l'USG ont eu lieu aussi dans plusieurs autres villes de la Géorgie.

Le 28 Mai une large grève des travailleurs de la branche électro-énergétique a commencé en Géorgie. Selon le comité de grève comme résultat de cette action 70% de la population et quasi totalité des entreprises seront privés d'électricité. Les arriérés de salaires sont la raison principale de cet acte. Dans les compagnies énergétiques d'Etat et dans certaines autres entreprises de branche, les travailleurs restent sans salaire pendant plus d'une année et demie. Les négociations entre le syndicat de branche et la direction de la Compagnie énergétique d'Etat n'ont pas donné jusqu'à présent aucun résultat.

KAZAKHSTAN

A la réunion tenue au ministère du Travail et de la Protection sociale qui était consacrée au perfectionnement de la législation en matière de sécurité et d'hygiène du travail, les syndicats ont proposé d'élargir les pouvoirs des organisations syndicales dans le

domaine du contrôle social des normes de la sécurité du travail. La réunion a eu lieu dans le cadre de la Journée mondiale de sécurité et d'hygiène du travail établie par l'OIT. Wiking Husberg, le représentant de l'OIT, a pris part à cette réunion. Il est intervenu à la réunion sur le thème du dialogue social dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène du travail dans les différentes régions du monde.

«Les droits syndicaux et les mécanismes de leur défense», tel était le thème d'un séminaire de trois jours pour les juristes syndicaux organisé conjointement par la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Les participants au séminaire ont fait siennes les normes internationales dans les relations du travail, les méthodes de conclusion des conventions collectives, ont élaboré la tactique d'actions pour défendre mieux les intérêts des travailleurs, les droits et les libertés syndicales.

Dans une déclaration adoptée à l'occasion du Message du président de la République du Kazakhstan N.Nazarbaev «Les orientations principales de la politique extérieure et intérieure pour l'année 2004» il est dit que «la législation en vigueur ne permet pas toujours aux syndicats d'effectuer pleinement leurs tâches et fonctions de défense des droits au travail et socio-économiques des travailleurs». Il est temps d'apporter des amendements aux lois sur le travail et les conventions collectives, élaborer un nouveau Code du travail

et perfectionner la loi sur les syndicats.

MOLDOVA

Le Syndicat de travailleurs de la santé de Moldova «Santatea» est sérieusement inquiet par l'aggravation de la situation socio-économique dans la branche provoquée par le financement insuffisant de la santé publique. La plupart des travailleurs de la santé traînent une misérable existence et se trouvent en dessous du seuil de la pauvreté. Le programme de la protection socio-économique du personnel médical n'existe pas. Le gouvernement, pas plus que les pouvoirs locaux, n'ont pas pris en considération les revendications avancées par le syndicat. Faute de financement, les arriérés de salaire commencent de nouveau à augmenter. Dans sa déclaration le syndicat «Santatea» a appelé ses membres à resserrer leurs rangs dans la lutte pour les intérêts et droits légitimes.

Le Comité Exécutif de la Confédération des syndicats de la République de Moldova (CSRM), tenu le 24 avril, a signalé que le nombre des syndiqués dans le pays avait augmenté de 6 391 par rapport à l'année 2001. Le 1er janvier 2003 la CSRM réunissait dans ses rangs 455 880 adhérents regroupés dans 6 285 syndicats de base. Cette augmentation du nombre des syndiqués et des organisations de base est le résultat concret de la politique orientée des syndicats de branche, de leurs dirigeants et militants de base. Les plus grands succès dans ce domaine sont

enregistrés dans le Syndicat des travailleurs de l'enseignement, dans la Fédération des syndicats des travailleurs agricoles «Agroinsynd» et le Syndicat des travailleurs de la santé «Santatea».

Sous le slogan «A la politique des réformes - une orientation sociale» un meeting organisé par la CSRM a eu lieu à Chisinau le 1er Mai. Le président de la centrale syndicale Petru Chiriak, d'autres orateurs ont sévèrement critiqué le déroulement des réformes qui ne servent qu'à l'enrichissement d'un groupe restreint des personnes. La majorité absolue de la population reste en dessous du seuil de la pauvreté, est privée des garanties sociales, contrainte d'émigrer pour chercher un emploi à l'étranger. L'augmentation des salaires, la garantie d'un minimum vital nécessaire, l'arrêt de la hausse des prix, la sauvegarde et le développement de l'économie nationale ont été les revendications principales du meeting de la centrale syndicale.

RUSSIE

Dans plusieurs régions de la Russie les travailleurs et les syndicats se prononcent contre l'augmentation non fondée des tarifs d'électricité et des services communaux. Les actions de protestation ont eu lieu à Saransk, Petropavlovsk-Kamtchatsky, Krasnoyarsk, Irkoutsk, Samara et dans d'autres villes de la Russie. A la ville de Barnaoul, à l'appel du Conseil des syndicats de la République d'Altaï, les travailleurs en guise de protestation ont débranché la lumière dans les entreprises et leurs maisons d'habitation. Il a eu des débrayages

dans certaines entreprises de Barnaoul et de Biïsk. Partout les travailleurs et la population ont exprimé une revendication principale: décréter un moratoire sur les tarifs énergétiques et des services communaux. De multiples télégrammes de protestation ont été adressés aux pouvoirs fédéraux et locaux.

Plus de 2 millions personnes ont pris part aux manifestations et aux meetings organisés par les syndicats le 1er Mai. Lors de ces initiatives, les travailleurs ont exigé: de rembourser les arriérés de salaires, d'augmenter le niveau des salaires et des pensions de retraite, de rétablir le système garanti de la sécurité sociale, de maintenir le système de repos et de cure, de créer de nouveaux emplois. «Nous exigeons - a déclaré Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR lors du meeting à Moscou - que le respect des droits des travailleurs ne soit pas un slogan mais une pratique courante ». Il a appelé les syndicats à lutter sur les deux orientations principales: abroger la loi sur l'impôt de cotisation sociale généralisée et réformer le système du paiement des travailleurs du secteur public. La participation active des jeunes et des étudiants aux actions de protestation des syndicats a été une particularité importante de cette année. Ils étaient plus de 200 000 dans les rangs des manifestants. Guy Ryder, secrétaire général de la CISL, qui était en visite officielle en Russie sur l'invitation de la FNPR, de la Confédération générale du travail de Russie et de la Confédération du travail de la Russie est intervenu au meeting du 1er Mai à Moscou et a exprimé sa

solidarité avec la lutte des travailleurs russes pour la création d'un «Etat social».

Serguéy Kovalev, président de la Fédération des syndicats des aiguilleurs du ciel (FSAC) a déclaré que les travailleurs de la branche exigent que le ministère du Transport de la Russie augmente leur salaire de 30%. Actuellement le salaire moyen des aiguilleurs du ciel de la partie centrale et du Sud de la Russie est de 7 000 roubles (soit de 230\$), de la Sibérie et de l'Extrême-orient - 20 000 roubles. Bien que le patronat ait promis d'augmenter le salaire de 10,5% à partir du 1 juin, dans la partie Sud cet augmentation n'est pas prévue. Kovalev a déclaré que cette situation n'arrange pas la FSAC, si bien que la Fédération se propose de mener les actions soit à la table de négociations, soit par des actions de protestation pour obtenir l'augmentation du salaire partout dans le pays.

La dépendance des journalistes, leur vulnérabilité vis-à-vis des pouvoirs et des propriétaires des masse média se trouve toujours au centre de l'attention de l'Union des journalistes de la Russie. Igor Yakovenko, secrétaire général de l'Union l'a souligné au 7e Congrès de l'Union tenu le 16 mai à Moscou. Il a été prévu de créer auprès de l'Union un Centre juridique pour aider les journalistes de défendre leurs droits professionnels. Les filiales du Centre seront aussi créés dans les 7 districts fédéraux du pays. L'Union fera le contrôle permanent de tous les conflits de travail dans les masse média et contribuera à la signature des conventions collectives entre les propriétaires et les salariés.

La demande en justice présenté par le Syndicat des travailleurs de la santé de la ville de Volgograd contre l'administration de la ville pour les retards permanents dans le paiement de salaires a eu des résultats positifs. Le Maire de Volgograd a assigné 24 millions roubles pour payer les arriérés de salaires aux médecins. Le 3 juin 2003 la dette totale des autorités de la ville vis-à-vis les travailleurs de la santé a été de 39 millions de roubles. Il est prévu que prochainement tous les arriérés de salaires non seulement aux médecins mais à tous les travailleurs du secteur public seront remboursés. Les pouvoirs de la région et de la ville ont assigné à cette fin 150 millions de roubles.

UKRAINE

Le Syndicat des travailleurs des industries métallurgique et minière a exigé l'organisation d'une audience spéciale au parlement national pour discuter de la situation qui s'est créée dans cette branche de l'industrie. Vers le début de l'année 2003 88% des entreprises de la branche ont été privatisées. Cependant cette privatisation irréfléchie et précipitée a amené à la faillite et à la fermeture de plusieurs entreprises métallurgiques, y compris des grandes usines qui avaient une importance vitale pour la stabilité sociale dans les régions. Les nouveaux propriétaires n'investissent pratiquement pas dans la modernisation et le développement technique des entreprises et s'occupent surtout de machinations financières. Comme résultat la non-exécution des conventions collectives, baisses des salaires et la sphère sociale des usines délaissée.

Dans la région de Dnepropetrovsk par exemple, 75% des entreprises privatisées de la branche ne sont pas rentables. Les propriétaires font tout pour liquider les syndicats, font pression sur les travailleurs et les militants syndicaux pour qu'ils quittent les organisations syndicales. Tous les comités régionaux du syndicat des travailleurs des industries métallurgique et minière exigent une reprivatisation partielle des entreprises en fonction de leur efficacité économique, du respect par les propriétaires des obligations d'investissement et sociales et de la législation en vigueur.

Alexandre Stoyan, président de la Fédération des syndicats d'Ukraine, est intervenu à une conférence de presse organisée le 6 mai pour déclarer que la centrale se propose d'apporter des amendements à la Loi sur la rémunération, selon lesquels le salaire mensuel doit être doublé. Il a souligné que selon les calculs de la Fédération, le salaire moyen dans le pays doit être de 300 - 350 dollars par mois pour garantir une vie digne aux citoyens. Aujourd'hui 70% des salariés ont un salaire qui est en dessous du minimum vital nécessaire.

Les syndicats nationaux des travailleurs de l'enseignement et de la science, de la santé et de la culture ne se proposent pas d'organiser des actions de protestation conjointes dans le plus proche avenir. Le Parlement d'Ukraine a adopté les amendements apportés par le gouvernement au budget qui prévoit l'augmentation des salaires et des tarifs horaires pour certaines branches du secteur public dans la période à partir du 1er mai au 1er

juillet. Cependant cela ne permet pas de dire que tous les problèmes des travailleurs du secteur public sont résolus. Les syndicats continueront à lutter pour les droits légitimes des travailleurs, précisément ils feront tout le nécessaire pour que le salaire des travailleurs du secteur public soit au même niveau que le salaire des travailleurs de l'industrie, ce qui est prévu par la constitution nationale et la législation en vigueur.

A la réunion du Conseil de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU), il a été souligné que selon les sondages, la confiance des travailleurs envers les syndicats s'accroît. Leur activité est considérée comme plus importante que l'activité des partis politiques. Cependant cela ne doit pas donner lieu à la quiétude. Les syndicats ont encore plusieurs sérieuses tâches à résoudre. Jusqu'à présent plus de 2,4 millions de travailleurs ne sont pas embrassés par la convention collective. 77 000 organisations de base seulement parmi les 113 000 ont signé des obligations bilatérales. Les conventions collectives manquent dans la plupart des entreprises récemment créées et là où les syndicats ne sont pas présents. Les organisations syndicales doivent lutter pour rendre les conventions collectives plus efficaces, faire pression sur les partenaires sociaux, créer partout les syndicats de base. Telles étaient les tâches déterminées par le Conseil de la FSU. La FSU a pris la décision de proposer au Conseil des ministres et à l'Union patronale de convoquer en décembre 2003 une Réunion tripartite nationale pour discuter de l'efficacité de la convention collective.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915
+7(095) 938-8339
TÉLEX 411010
SITE INTERNET: www.vkp.ru; E-MAIL: inter@vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

www.vkp.ru